



CDEN du 26 janvier 2023

Déclaration liminaire du Sgen-CFDT

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur le Vice Président du Conseil Départemental, Mesdames et Messieurs les membres de ce comité

Ce CDEN de préparation de rentrée 2023 se tient dans un climat social et scolaire tendu.

Au niveau national, le projet de réforme des retraites inquiète un grand nombre de salariés dont les personnels de l'Education Nationale. Pour la CFDT, repousser de 2 ans l'âge légal est à la fois inutile et injuste. C'est pourquoi nous continuons au sein de l'intersyndicale, d'appeler aux prochaines mobilisations des 7 et 11 février et signons la pétition en vigueur.

De plus, nous alerterons sur l'impact de cette réforme en matière de gestion de ressources humaines. En effet, comment prévoir le nombre de postes libérés par les futurs retraités et préparer correctement le mouvement des collègues ? Dans le même temps, rappelons une exception injuste : les professeurs des écoles sont les seuls fonctionnaires empêchés de partir à la retraite à leur date anniversaire.

Au niveau départemental, nous terminons d'examiner aujourd'hui les mesures de carte scolaire pour la rentrée 2023.

Sur le 1^{er} degré :

Nous ne pouvons nier une baisse démographique significative. Compte tenu d'un budget départemental fortement défavorable de - 28 postes, le projet de mesures proposées est globalement cohérent. En effet, sur les classes, l'attention a été portée aux populations les plus fragiles (rurales et urbaines), à la maternelle, aux conditions d'inclusion scolaire. De plus, la réserve de 6 postes pour les ajustements en juin est notable, compte tenu du tissu urbain important du département et de l'évolution de prévisions d'école constatée chaque année.

Sur les postes hors classes, des mesures significatives sont à noter sur les formateurs numériques, le remplacement, les postes de RASED.

Toutefois, le Sgen-CFDT s'est abstenu lors du CSASD du 25 janvier car nous ne pouvons nier le budget nettement défavorable alloué par le Rectorat et le ministère. Ceci empêche de réaliser davantage de plus-value, notamment sur les postes hors classes.

Des ajustements restent souhaitables, pour gagner en justice, notamment sur les postes classe. Nous avons fait des propositions en ce sens.

Enfin, nous rappelons les conditions d'une fusion d'école acceptable : anticipation, concertation, plus value pédagogique, consensus de tous les partenaires notamment par un vote favorable en conseil d'école.

Sur le 2nd degré :

D'abord, nous dénonçons la décision unilatérale et précipitée d'établir une heure de remédiation en français et en mathématiques au collège assurée par des professeurs des écoles. D'abord, cela pose une difficulté de mise en œuvre. Ensuite, supprimer la technologie en classe de sixième est méprisant envers les enseignants investis dans des progressions pédagogiques pluridisciplinaires et pluriannuelles. Enfin, elle complexifie le travail de répartition des DHG actuellement en cours. Pour le Sgen-CFDT, une logique de prévention doit primer, par davantage d'effort dans le 1^{er} degré, en matière d'aide aux élèves en difficulté et par une formation renforcée des équipes d'école et inter-cycles, notamment sur la différenciation pédagogique.

Impliquer les professeurs des écoles dans ce dispositif n'apparaît pas comme une revalorisation de l'existant, mais comme du "travailler plus pour gagner plus". Le Sgen-CFDT dénonce cette stratégie.

Par ailleurs, nous vous demandons d'être vigilants pour limiter au mieux le taux d'encadrement des classes de 6^{ème}. Ceci afin de donner les moyens aux enseignants de répondre efficacement aux objectifs du cycle 3. Nous demandons également d'être attentifs aux compléments de service.

Le Sgen-CFDT remercie M.Richard pour son action. Nous rappelons le rôle important joué par les DDEN en matière de conseil et médiation. Celui-ci est insuffisamment connu par les personnels. Nous demandons à la direction académique de mieux les faire connaître.

Enfin, nous remercions les services pour la qualité des documents de travail.

Merci de votre attention,